

Interpellation

Une ressourcerie, un engagement pour la réduction des déchets et l'économie circulaire.

Dans le cadre de notre engagement collectif en faveur de la réduction des déchets et de la transition écologique, il est devenu primordial de mettre en place des initiatives locales qui favorisent l'économie circulaire et la réutilisation des ressources. C'est dans cette optique que je souhaite interpeller le Conseil communal sur l'opportunité de créer une ressourcerie au sein de notre déchetterie communale.

Une ressourcerie est un espace dédié à la collecte et à la valorisation d'objets destinés à être jetés. Elle permet de réduire les déchets encombrants tout en sensibilisant les citoyens à la gestion durable des ressources. En encourageant la réutilisation et le recyclage, une telle structure joue un rôle clé dans la préservation de notre environnement et dans le développement d'une économie locale solidaire.

Un espace qui vise à renforcer la solidarité et la coopération locale, tout en agissant concrètement pour la préservation de l'environnement et qui offre des solutions concrètes pour allonger la durée de vie des objets. L'objet n'est donc plus un déchet, mais une ressource de seconde main.

La ressourcerie peut être créée comme un lieu chaleureux, d'échanges, de partage et permet de garantir la sécurité des adeptes du recyclage.

Outre l'aspect technique lié à la gestion des déchets, il serait intéressant d'adopter une approche transversale en intégrant également les dimensions environnementales et sociales, dans ce projet. La création d'une ressourcerie ne se limiterait pas seulement à la réduction des déchets, mais constituerait un véritable projet de développement durable qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'agenda 2040.

La 1^{ère} étape pourrait être la création d'un groupe de travail pour étudier la faisabilité.

Quelques exemples pour une mise en œuvre :

- Récupérer des meubles type étagères, aux encombrants
- Collaborer avec les écoles, l'AJR ou le centre de réfugiés pour l'aménagement

Tramelan, 25.11.2024

Interpellation

Entretien des patins à glace en location à la patinoire communale

Plusieurs usagers ont exprimé des préoccupations quant à l'état des patins, signalant des problèmes tels que des lames mal affûtées, ou des équipements inconfortables, par exemple des patins qui n'ont plus de semelles. Les pieds posent donc sur les rivets.

Tout ceci peut nuire à l'expérience des utilisateurs et poser des risques pour la sécurité.

En outre, ces dysfonctionnements semblent dissuader les visiteurs de louer les patins disponibles. Par conséquent, une grande partie de ce matériel reste inutilisée, ce qui représente une immobilisation inutile de ressources communales.

Par ailleurs, cette situation oblige certains parents à louer des patins pour toute la saison uniquement pour permettre à leurs enfants de participer à quelques leçons de gym sur glace. Cette contrainte financière et organisationnelle pourrait être évitée si les patins à louer étaient correctement entretenus et en bon état.

Dans cette perspective, je souhaiterais obtenir des réponses aux questions suivantes :

1. Quelles mesures sont actuellement en place pour garantir un entretien régulier et de qualité, des patins à glace en location ?
2. Y a-t-il un contrôle périodique de l'état des équipements ? Si oui, à quelle fréquence ?
3. Est-il envisagé d'augmenter les ressources allouées à l'entretien ou de renouveler les équipements défectueux si nécessaire ?
4. Quels aménagements pourraient être envisagés pour éviter que les familles soient contraintes de louer des patins pour toute une saison, alors qu'ils ne sont nécessaires que pour un usage ponctuel ?

Je vous remercie de considérer la possibilité de renforcer les mesures pour assurer la satisfaction et la sécurité des usagers de la patinoire.

Joëlle Gairaud
Groupe Débat